



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Méthanisation

Question écrite n° 5279

### Texte de la question

Mme Brigitte Barèges attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie, sur la méthanisation. En effet, souvent présentée comme une solution écologique pour la gestion des déchets et la production d'énergie renouvelable, la méthanisation soulève de nombreuses interrogations quant à sa réelle efficacité et ses impacts environnementaux. Daniel Chateigner, professeur de physique et coordinateur du collectif scientifique national méthanisation raisonnée (CSNM), met en lumière des risques significatifs associés à ce modèle, qui semble générer plus de dangers que de bénéfices. En France, ce procédé produit 90 % de digestat considéré comme déchet et génère des émissions de méthane, un gaz ayant un potentiel de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub>. De plus, le faible rendement énergétique des installations de méthanisation remet en question l'utilité des subventions publiques accordées, qui s'élèvent à environ 640 000 euros par méthaniseur, ainsi qu'un coût total de rachat de gaz pouvant atteindre 10 milliards d'euros chaque année. Ces chiffres suscitent des interrogations quant à la rentabilité réelle de ces projets. Il est également préoccupant de constater que pour atteindre un objectif de 10 000 méthaniseurs d'ici 2050, une densité d'un méthaniseur tous les quatre kilomètres serait nécessaire, tout en impliquant une exploitation accrue des ressources agricoles. Cela pourrait avoir des effets potentiellement dévastateurs sur les sols et les nappes phréatiques. Dans ce contexte, elle souhaiterait connaître sa position sur le modèle de méthanisation actuellement promu en France. Elle souhaiterait savoir quelles mesures le Gouvernement envisage pour s'assurer que le développement de la méthanisation soit raisonné, économiquement viable et bénéfique pour l'environnement, tout en préservant la qualité des ressources naturelles et en améliorant la vie des agriculteurs.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Brigitte Barèges](#)

**Circonscription :** Tarn-et-Garonne (1<sup>re</sup> circonscription) - UDR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5279

**Rubrique :** Déchets

**Ministère interrogé :** [Industrie et énergie](#)

**Ministère attributaire :** [Industrie et énergie](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 mars 2025](#), page 1976